L'Arctique : La problématique hommes-femmes

SI PLUSIEURS DES PROBLÈMES SOCIAUX LIÉS AUX spécificités sexuelles avec lesquels sont aux prises les habitants de l'Arctique canadien affligent aussi dans une large mesure la société canadienne en général, certains sont particuliers à la région et à ses communautés autochtones, notamment aux Inuits. Au fil des ans, les communautés de l'Arctique ont connu des bouleversements qui ont touché différemment les femmes et les hommes, par exemple la mutation rapide de la société découlant de la colonisation, des mesures de l'État-providence, des politiques économiques et de l'urbanisation. Récemment, la problématique hommes-femmes dans le Nord a été influencée par des facteurs tels que les changements climatiques et la pollution de l'environnement, qui préoccupent les habitants de l'Arctique au plus haut point.

La présente étude aborde certaines de ces questions en s'attachant aux communautés inuites. La première section donne un aperçu démographique des disparités actuelles entre les communautés inuites et l'ensemble de la population canadienne. Les deux sections suivantes décrivent la façon dont les sexes et les rôles qui y sont associés sont vus dans la culture inuite, et la problématique hommes-femmes à la lumière de facteurs comme l'environnement, l'économie, la violence familiale, la santé et le bien-être, le logement et l'itinérance et, enfin, la politique. La dernière section présente certaines recommandations qui ont été proposées pour remédier à la situation.

Aperçu démographique

Le Canada compte environ 50 000[1] Inuits, qui habitent 53 communautés de l'Arctique réparties dans quatre régions géographiques appelées collectivement « Inuit Nunaat » : le Nunatsiavut (Labrador), le Nunavik (Québec), le Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Les femmes et les enfants composent presque 70 p. 100 de la population inuite[2]; 39 p. 100 des Inuits ont moins de 15 ans, comparativement à 19 p. 100 des Canadiens[3].

Les indicateurs socioéconomiques et les indicateurs de santé révèlent d'importantes disparités entre la société inuite et la population canadienne en général, ainsi que des différences entre la condition des femmes et celle des hommes au sein des communautés inuites. L'espérance de vie chez les Inuits est plus faible que dans la population canadienne, tant pour les hommes que pour les femmes. En 2001, elle était de 67 ans, soit à peu près l'équivalent de celle que connaissait le Canada en 1946[4]. Toujours en 2001, les femmes inuites avaient une espérance de vie d'environ 70 ans, contre 82 ans pour l'ensemble des Canadiennes; chez les hommes inuits, elle était d'environ 64 ans, contre 77 ans pour la population masculine canadienne[5]. Les données statistiques sur la santé indiquent un taux de mortalité infantile et un état de santé que dans la population en général. Les femmes du Nord risquent beaucoup plus de se retrouver sans domicile que celles du Sud. Le taux de suicide chez les Inuits est 11 fois plus élevé que la moyenne canadienne[6]. En outre, une étude montre que les hommes inuits de 15 à 24 ans sont cinq fois plus susceptibles de se suicider que les femmes du même âge[7].

D'après les statistiques, les femmes obtiennent de meilleurs résultats que les hommes dans la société inuite sur le plan de l'éducation et de l'emploi. Le taux de diplomation au secondaire est inférieur à la moyenne canadienne pour les deux sexes, mais au Nunavut il était plus élevé pour les femmes (43 p. 100) que pour les hommes (27 p. 100) en 1999-2000[8]. Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre au Nunavut, principalement dans l'administration publique du territoire, qui est le principal employeur. Dans certaines communautés, les Inuites gagnent plus que les autres Canadiennes. Par exemple, les données du recensement de 2001 indiquent que les femmes du Nunavut gagnent en moyenne 974 $ de plus par an que les autres Canadiennes, alors que les hommes du Nunavut gagnent 7 099 $ de moins par an que le reste de la population masculine du Canada[9]. Le taux de chômage est plus élevé chez les Inuits que dans la population canadienne en général. Ainsi, en 2001, 22 p. 100 des hommes et 17 p. 100 des femmes inuits étaient en

chômage, comparativement à 7 et à 6 p. 100 des hommes et des femmes non inuits[10]. Cet écart considérable entre les Inuits et les non-Inuits s'atténue plus rapidement pour les femmes que pour les hommes inuits[11].

L'aperçu démographique qui précède donne une idée des disparités entre les hommes et les femmes inuits. Dans certains cas, le bien-être des hommes de l'Arctique est beaucoup plus menacé et fragile que celui des femmes[12]. Il reste que, même si les femmes semblent s'en tirer mieux que les hommes du point de vue économique, social et psychologique, elles continuent d'être sous-représentées dans les institutions politiques et les postes décisionnels[13].

Les sexes dans la société inuite

Dans toute discussion de la problématique hommes-femmes, il faut garder à l'esprit le modèle de la société inuite, où l'appartenance à un sexe est « situationnelle et contextuelle »[14], plutôt que définie en fonction du système « binaire fixe »[15] plus caractéristique des sociétés occidentales. Chez les Inuits, les rôles traditionnels attribuent différentes activités aux hommes et aux femmes, mais ils sont souples[16]. Certains chercheurs ont fait remarquer que cette souplesse fondamentale tient au besoin de s'adapter, compte tenu des conditions environnementales rudes et variables de l'Arctique. À titre d'exemple, dans une famille qui n'a pas de fils, le père enseignera les techniques de la chasse à l'une de ses filles[17]. Au sein de la société inuite, la construction de la personne et de son identité autorise le passage d'une catégorie sexuelle à l'autre. On socialise les enfants d'après le sexe de la dernière personne portant leur nom ancestral, et non d'après leur sexe biologique. Cependant, une fois qu'ils atteignent la puberté, ils reprennent en général les rôles correspondant à leur sexe biologique[18]. Les politiques et programmes axés sur la problématique hommes-femmes issue des changements récents dans l'Arctique doivent prendre en compte le modèle inuit dans leur analyse et leur approche.

Problématique hommes-femmes

Les changements récents qui se sont produits dans l'Arctique ont contribué à la fragilisation des activités masculines traditionnelles. Lorsque les communautés inuites ont été forcées de se sédentariser, dans les années 1950 et 1960, il est devenu difficile pour les hommes de maintenir leurs activités traditionnelles comme la chasse. Les femmes, au contraire, ont pu continuer de s'occuper des enfants et de la maison. Elles ont pu aussi s'adapter plus facilement à une société en mutation et tirer parti des changements, comme le montre leur taux d'emploi plus élevé.

Cette évolution a entraîné un déséquilibre dans la situation des hommes et des femmes et ce déséquilibre s'est répercuté sur leurs rapports. C'est dans ce contexte qu'il faut voir certains problèmes sexospécifiques, en particulier la violence familiale. Il faut aussi considérer l'inégalité de statut des femmes autochtones dans la société canadienne comme un des facteurs à l'origine des problèmes sexospécifiques propres aux Inuits.

L'environnement. Les Inuits se voient comme une partie intégrante de l'écosystème arctique. En raison de leurs liens étroits avec leur habitat, les chasseurs et les aînés inuits rapportent depuis une vingtaine d'années que des changements climatiques se produisent dans l'Arctique. Ces changements aussi bien que la contamination de l'environnement[19] menacent la santé, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des Inuits, qui dépendent du sol et de l'eau pour leur survie. Selon Sheila Watt-Cloutier, présidente du Conseil circumpolaire inuit, les changements climatiques sont devenus la menace suprême pour la culture inuite[20].

Des militants écologistes inuits et des observateurs ont signalé que la détérioration de l'environnement ne touche pas les hommes et les femmes de la même façon. Par exemple, les femmes entretiennent un rapport particulier avec l'environnement dans leurs rôles familial et ménager traditionnels. Elles veulent éviter de transmettre les contaminants à leurs enfants par le placenta et pendant l'allaitement[21]. Pendant la préparation des repas familiaux, elles prennent conscience de la présence de contaminants, dont les effets sont souvent manifestes dans le poisson et le gibier. En interceptant les aliments contaminés, les femmes inuites jouent un rôle vital dans la protection de la santé des familles et des communautés[22].

Cette sensibilité aux effets des contaminants porte les femmes inuites à s'engager dans le dossier de l'environnement. Les leaders parmi les femmes inuites dénoncent publiquement les risques de la pollution pour la santé de leurs communautés. Les femmes jouent un rôle important à cet égard dans leur communauté, surtout en tant que conseillères et pour ce qui est d'infléchir les politiques et la prise de

décisions. Comme l'a indiqué une chercheure, la mesure dans laquelle les femmes peuvent assumer ces rôles varie d'après la région géographique et la culture et en fonction de la ressource en cause[23]. Elle recommande que d'autres études soient entreprises pour jeter plus de lumière sur la contribution des Inuites à la gestion des ressources naturelles et sur leur rôle relatif aux nouveaux enjeux environnementaux[24]. Il faudrait également envisager de leur confier des tâches au sein des structures institutionnelles établies qui s'occupent de ces enjeux.

L'économie. Dans l'Arctique canadien, l'économie officielle repose en grande partie sur l'exploitation des ressources à l'échelle industrielle[25]. Le secteur minier emploie surtout des hommes (89 p. 100), les Autochtones comptant pour 5,2 p. 100 de la main-d'œuvre[26]. En 2006, les Inuits représentaient juste 9 p. 100 de la main-d'œuvre autochtone dans le secteur minier[27]. Une fraction seulement des richesses tirées de l'exploitation des ressources naturelles demeure dans l'Arctique[28]. Jacqueline McGlade, directrice exécutive de l'Agence européenne pour l'environnement, a fait observer que les activités industrielles et l'aménagement d'infrastructures dans la région et leurs effets sur la répartition, la santé et la présence des espèces sauvages pourraient déstabiliser l'utilisation durable de l'écosystème arctique par les peuples autochtones[29].

Les activités traditionnelles de chasse, de pêche, d'élevage et de cueillette contribuent grandement à la production et à la consommation de denrées locales. Par exemple, la production de telles denrées par les récolteurs inuits du Nunavut se chiffre à environ 40 millions de dollars[30]. Le terme « traditionnel » évoque le lien entre les modes de vie passé et présent des Inuits, ainsi que leurs liens en tant que membres d'une communauté[31]. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la chasse est pratiquée surtout par les hommes inuits. Environ 80 p. 100 d'entre eux ont participé aux activités de récolte dans l'Arctique canadien en 2000[32]. De plus en plus, cependant, les jeunes récolteurs inuits estiment que ce type d'activité ne suffit pas pour gagner leur vie de façon satisfaisante. Une étude de Statistique Canada signale que le coût élevé du matériel et des fournitures nécessaires à la pêche et à la chasse pourrait expliquer en partie le taux de participation plus faible des jeunes Inuits[33]. Selon d'autres recherches, les jeunes Inuits, en particulier, ont assimilé l'idée que la chasse est un « loisir » et ils jugent que la chasse pratiquée à temps plein par leurs pères n'est pas un emploi[34].

Les femmes inuites aussi contribuent à ces activités économiques traditionnelles. En 2000, 63 p. 100 d'entre elles chassaient et pêchaient[35]. Selon Pauktuutit Inuit Women of Canada, « traditionnellement, les femmes prenaient les décisions concernant les enfants, la préparation des repas et le fonctionnement de la maison »[36]. Par le passé, elles décidaient du type de peau et de nourriture que l'homme devrait rapporter à la maison et même de l'endroit où monter la tente pour l'été[37]. Il y a lieu de mentionner que ces activités nécessitaient « de la coopération, un esprit de partage et des habiletés complémentaires » pour survivre dans l'« un des environnements les plus rudes du monde »[38].

Pour trouver des solutions à la problématique hommes-femmes qui se pose dans le contexte du développement économique de l'Arctique, il importe de prendre en considération le rapport existant entre la croissance économique et le développement humain[39]. Les femmes et les hommes de l'Arctique ne profitent pas nécessairement de la croissance économique et ne sont pas touchés de la même façon par les changements. En outre, il faut tenir compte de l'économie traditionnelle et de la participation des femmes et des hommes à cette économie lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques économiques viables à court et à long terme pour l'Arctique.

La violence familiale. D'après Pauktuutit Inuit Women of Canada, les cas de violence chez les Inuits sont très fréquents. En 2004, le taux de crimes violents enregistré par le Nunavut était huit fois celui relevé pour l'ensemble du Canada. La même année, les services de la GRC au Nunavut ont signalé 498 agressions familiales contre des femmes et 58 contre des hommes. Dans beaucoup de communautés, la violence progresse au lieu de reculer, et elle touche le plus souvent les femmes et les enfants[40]. Une récente enquête de Statistique Canada montre que le recours aux foyers pour les femmes victimes de violence et leurs enfants a connu une hausse considérable au Nunavut. Entre 2001 et 2004, il a augmenté de 54 p. 100, par rapport à 4,6 p. 100 dans le reste du pays[41].

Ces tendances se prêtent à plusieurs interprétations. Pour certains analystes, la violence conjugale dans les communautés de l'Arctique résulte de facteurs culturels, ethniques et psychologiques. Comme

l'explique une chercheure, « la violence contre les femmes est généralement considérée sous l'angle psychologique dans le discours dominant »[42]. Autrement dit, la violence familiale est examinée dans la perspective d'un problème social propre à certaines cultures. D'autres estiment que cette grille d'analyse néglige l'aspect de la problématique hommes-femmes qui a trait à la violence contre les femmes[43]. Dans cette optique féministe, les actes de violence commis contre les femmes de l'Arctique ne sont pas très différents de ceux auxquels on se livre ailleurs[44], où le déséquilibre du rapport de force entre les femmes et les hommes explique en partie le taux élevé de violence contre les femmes. Une troisième interprétation met en lumière le rôle général du colonialisme et du paternalisme dans l'oppression et les inégalités dont sont victimes les Inuits[45]. Les associations de femmes inuites, comme Pauktuutit Inuit Women of Canada, fondent leur analyse sur le vécu de leur peuple :

> Les agresseurs ont souvent été eux-mêmes victimes d'agressions – subies dans leur communauté, dans un pensionnat ou dans leur propre famille. Les agressions engendrent un cycle de peur, de honte, de colère, de toxicomanie et de violence qui se transmet d'une génération à l'autre, de l'homme à la femme et de l'adulte à l'enfant.[46]

Des études montrent que plusieurs facteurs déclenchent la violence masculine contre les femmes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la réinstallation forcée des communautés inuites a entraîné un déséquilibre dans les relations hommes-femmes. Elle a privé beaucoup d'hommes de leur rôle traditionnel de chasseur, alors que les femmes ont été capables d'adapter l'essentiel de leur rôle traditionnel à la nouvelle situation. Les autres facteurs qui ont accentué le déséquilibre sont les contraintes et la dépendance sur le plan économique, l'abus d'alcool ou de drogue, la jalousie masculine exacerbée par le renversement des rôles et la perte de pouvoir, les difficultés de communication et les effets intergénérationnels de la violence contre les femmes, à savoir la perpétuation de la violence d'une génération à l'autre[47].

Dans ses travaux sur la violence familiale, Pauktuutit Inuit Women of Canada a relevé deux grands facteurs pouvant expliquer la fréquence élevée des cas de violence conjugale : des changements irrésistibles dans la culture et les traditions et le sentiment d'impuissance face à l'avenir[48]. L'organisation indique qu'il faut s'attaquer aux causes fondamentales de la violence et recommande diverses stratégies, par exemple mettre au point des ressources et de la formation axées sur la guérison, offrir un suivi et un soutien affectif à long terme aux victimes de violence, et intégrer la langue et la culture inuites ainsi que les valeurs ancestrales dans la prestation de services à la communauté[49].

La santé et le bien-être. Comme nous l'avons signalé précédemment, les disparités en matière de santé sont plus grandes entre les hommes et les femmes dans les communautés inuites que dans l'ensemble de la population canadienne. Ces disparités sont soulignées par des indicateurs tels qu'une espérance de vie plus courte et un taux de mortalité infantile plus élevé. Les femmes inuites sont aux prises avec de sérieux problèmes de santé : taux élevé de maladies transmises sexuellement, haut niveau de tabagisme et abus d'alcool et de drogue. En outre, le bien-être, la prévention du suicide et la gestion du stress sont des questions qui comptent tant pour les hommes que pour les femmes inuits. La sécurité alimentaire et l'accès à la nourriture présentent une importance particulière pour les Inuites, qui ont souvent l'entière responsabilité des enfants[50].

Il est essentiel d'améliorer la santé et le bien-être des familles inuites grâce à des politiques et à des programmes qui prennent en compte la complexité des problèmes auxquels sont confrontées les Inuites. Ces politiques doivent aussi porter sur la santé de la mère et de l'enfant, la fonction de sage-femme, l'accouchement, l'éducation des enfants, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, la grossesse chez les adolescentes, le développement des jeunes enfants et les agressions sexuelles contre les enfants[51]. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral finance le Programme canadien de nutrition prénatale pour les Premières nations et les Inuits. Ce programme fait la promotion des aliments sains et des suppléments alimentaires, donne des renseignements et des conseils sur la santé et renseigne sur l'allaitement maternel[52].

Beaucoup de problèmes de santé peuvent être atténués par l'amélioration de l'infrastructure dans les communautés inuites, ce qui suppose un accès élargi aux renseignements et aux ressources humaines dans le domaine de la santé, aux technologies de pointe en télésanté (à la condition que les médecins et les autres intervenants de première ligne veuillent les utiliser) ainsi qu'à des installations médicales ultra-modernes implantées dans le Nord[53]. Un

bel exemple d'initiative en télésanté est le réseau de télésanté Ikajuruti Inungnik Ungasiktumi (IIU) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Nunavut. Ce réseau permet aux patients d'obtenir un diagnostic et même des traitements par téléconférence ou vidéoconférence en demeurant dans leur communauté. Il leur permet aussi de rester en contact avec leur famille s'ils doivent être soignés ailleurs[54].

Le logement et l'itinérance. La pénurie de logements est un problème de taille dans l'Arctique canadien. Selon une étude, il faudrait construire 3 000 unités de logement de plus pour rendre les conditions de logement des Inuits conformes aux normes canadiennes[55]. De plus, la piètre qualité et le surpeuplement des logements nuisent à la santé et au bien-être social des Inuits. Les femmes et les enfants sont particulièrement à risque, car ces conditions de logement avivent la violence et la détresse. Pauktuutit Inuit Women of Canada constate que : « C'est une question multisectorielle qui est liée au bien-être communautaire et au développement social. La pauvreté engendre des conditions de logement médiocres qui, à leur tour, favorisent l'itinérance, la détérioration de la santé et la violence familiale »[56].

Les femmes de l'Arctique canadien sont particulièrement susceptibles de se retrouver sans domicile en raison de certaines caractéristiques du Nord canadien, telles que : l'éloignement géographique qui limite l'accès à des services pour les femmes et les enfants; le sous-développement de l'infrastructure, y compris la pénurie de logements; le climat rigoureux qui fait augmenter le coût de l'habillement pour les femmes et les enfants; une population peu nombreuse, ce qui exacerbe l'isolement des femmes; et le coût élevé de la vie. Selon un récent rapport de la YWCA sur l'itinérance chez les femmes du Nord, très peu de gens sont conscients de la gravité de la situation et de ses conséquences pour les femmes et les enfants ou du désespoir et de la souffrance quotidienne de leurs concitoyens[57]. Le rapport de la YWCA comprend 16 recommandations, notamment que soit établie une politique nationale du logement qui fasse de la place aux femmes et que soit augmentée l'offre de logements convenables et sécuritaires à loyer modique.

Les femmes en politique. Au Canada, les femmes sont nettement moins représentées que les hommes dans les institutions politiques. Au niveau fédéral, elles représentent 22 p. 100 seulement des parlementaires. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, leur représentation est d'environ 10 p. 100 depuis les années 1970.

En juin 2008, les députées étaient au nombre de trois (sur 19) dans les Territoires du Nord-Ouest, de deux (sur 18) au Yukon et de deux (sur 19) au Nunavut. Les femmes qui siègent à l'assemblée législative du Nunavut exercent des responsabilités ministérielles. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, des femmes ont occupé le poste de premier ministre. Leur participation est généralement plus grande à l'échelon local[58].

L'analyse de la présence des femmes inuites dans les institutions politiques doit aussi prévoir qu'elles peuvent faire partie des « autorités non élues » qui ne sont pas visibles dans les structures de gouvernance établies[59]. À cet égard, elles jouent un rôle vital dans la protection et le maintien de la culture et des traditions inuites. Il y a des organisations de femmes, comme Pauktuutit Inuit Women of Canada, qui sont politiquement actives au niveau international. À titre d'exemple, cette organisation a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre l'appropriation, par la dessinatrice de mode Donna Karan, de l'*amauti*, un parka inuit muni d'un grand capuchon arrière pour porter le bébé[60]. La Pauktuutit Inuit Women of Canada est maintenant reconnue à l'échelle internationale dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et de la protection du savoir ancestral inuit.

Pour faire des progrès

> Les femmes inuites jouent un rôle clé dans le fonctionnement de nos communautés et de notre société. Les femmes inuites sont le lien avec le passé et l'avenir; les femmes inuites sont les dépositaires de la culture, de la santé, de la langue, des traditions, de l'enseignement, des soins et de l'éducation des enfants. Ces qualités sont fondamentales à la survie de toute société.[61]

Pour qu'il y ait des progrès sur le plan de la problématique hommes-femmes dans l'Arctique canadien, les politiques et les programmes doivent tenir compte, de façon générale, des effets préjudiciables du colonialisme et du système de pensionnats sur les communautés inuites et, de façon plus particulière, de l'importance du sexe d'une personne dans la société inuite et du déséquilibre des rapports entre hommes et femmes. Toute analyse de questions comme l'environnement, l'économie et la politique

doit prendre en considération le lien des hommes et des femmes inuits avec l'écosystème arctique ainsi que leur mode de vie traditionnel et leur savoir ancestral.

Une analyse comparative de ces questions basée sur le sexe révèle que les rôles importants exercés par les femmes dans la société inuite ne sont pas visibles dans les structures institutionnelles établies. Elle fait aussi ressortir la difficulté qu'ont les hommes à passer des activités traditionnelles aux emplois disponibles de nos jours. Pour les deux sexes, les problèmes qui touchent la santé, la violence familiale, le logement et l'itinérance exigent des stratégies et un financement adaptés afin de réduire les risques et l'insécurité.

Les organisations de femmes comme Pauktuutit Inuit Women of Canada estiment que, pour faire des progrès relatifs à la problématique hommes-femmes, il y a lieu d'adopter une approche à trois volets qui consiste à donner une plus grande place aux Inuites par l'intégration de considérations liées à l'égalité des sexes, à édifier une infrastructure de la santé et de la sécurité dans les communautés inuites et à offrir des logements satisfaisants à tous les Inuits, hommes et femmes.

Clara Morgan
Division des affaires sociales
Le 24 octobre 2008

SOURCES

1. En 2006, il y avait 50 485 Inuits au Canada. Voir Statistique Canada, *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*, Ottawa, 15 janvier 2008 (http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=97-558-XIF2006001, consulté le 12 août 2008).
2. Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, Sous-comité sur la santé des populations, *Témoignages*, 1re session, 39e législature, 1er juin 2007 (Jennifer Dickson, directrice générale, Pauktuutit Inuit Women of Canada) (http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-f/popu-f/05ev-f.htm?Language=F&Parl=39&Ses=1&comm_id=605, consulté le 12 août 2008).
3. Inuit Tapiriit Kanatami, *Inuit Statistical Profile*, Ottawa, août 2007, p. 2 (http://www.itk.ca/html/publications/StatisticalProfile_Inuit2007.pdf, consulté le 12 août 2008).
4. Russell Wilkins *et al.*, « Espérance de vie dans les régions où vivent les Inuits au Canada, 1989 à 2003 », *Rapports sur la santé*, vol. 19, nº 1, mars 2008, p. 14, Statistique Canada, nº 82-003-X au catalogue (http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-003-XIF/2008001/article/10463-fr.htm, consulté le 12 août 2008).
5. *Ibid.*, tableau 6, p. 13.
6. Inuit Tapiriit Kanatami (2007), p. 5. Le taux de suicide chez les Inuits a tendance à varier selon les sources consultées.
7. Laakkuluk Jessen Williamson, « Inuit gender parity and why it was not accepted in the Nunavut legislature », *Études/Inuit/Studies*, vol. 30, nº 1, 2006, p. 51 à 68 (p. 59).
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, p. 59 et 60.
10. Affaires indiennes et du Nord Canada et Inuit Tapiriit Kanatami, *Tendances sociales inuites – Les Inuit au Canada, selon l'emploi, l'industrie et la profession, 1981–2001*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, janvier 2007 (http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/eio/index_f.html, consulté le 14 juillet 2008).
11. *Ibid.*
12. Karla Jessen Williamson, « Gender Issues – Do Arctic men and women experience life differently? », dans *Arctic Human Development Report* [*AHDR*], Arctic Council, 2004, p. 190 et 191 (p. 191) (http://www.svs.is/ahdr/AHDR%20chapters/English%20version/Chapters%20PDF.htm, consulté le 12 août 2008).
13. Laakkuluk Jessen Williamson (2006), p. 63.
14. Christopher G. Trott, « The gender of the bear », *Études/Inuit/Studies*, vol. 30, nº 1, 2006, p. 89 à 109 (p. 97).
15. *Ibid.*, p. 106.
16. Laakkuluk Jessen Williamson (2006), p. 53 et 54.
17. Trott (2006), p. 94.
18. *Ibid.*, p. 95 et 96.
19. Cette contamination provient des polluants organiques persistants (POP). Pour en savoir plus à ce sujet, voir François Côté et Tim Williams, *L'Arctique : L'environnement*, PRB 08-04F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 24 octobre 2008.
20. Sheila Watt-Cloutier, « The Arctic and the Global Environment: Making a Difference on Climate Change », communication présentée au Solutions for Communities Climate Summit, Beverly Hills (Californie), 1er avril 2006 (http://inuitcircumpolar.com/index.php?auto_slide=&ID=329&Lang=En&Parent_ID=&current_slide_num, consulté le 12 août 2008).
21. Joanna Kafarowski, « Gendered dimensions of environmental health, contaminants and global change in Nunavik, Canada », *Études/Inuit/Studies*, vol. 30, nº 1, 2006, p. 31 à 49 (p. 33).
22. *Ibid.*
23. Joanna Kafarowski, « Gender Issues – Political Representation: Focus on contaminants », dans *AHDR* (2004), p. 199 et 200 (p. 200).
24. *Ibid.*
25. La pêche commerciale en famille fait aussi partie de l'économie officielle.
26. Ressources naturelles Canada, « Participation des Autochtones à l'industrie minière », 2005 (http://www.nrcan-rncan.gc.ca/mms/pdf/info-aborig_f.pdf).
27. Renseignement basé sur des consultations auprès de fonctionnaires de Ressources naturelles Canada, le 23 octobre 2008.

28. Gérard Duhaime, « Economic Systems », dans *AHDR* (2004), p. 69 à 84 (p. 71).
29. Jacqueline McGlade, « The Arctic Environment – Why Europe should care », communication présentée à la conférence Arctic Frontiers, Tromsø (Norvège), 23 janvier 2007 (http://www.eea.europa.eu/pressroom/speeches/23-01-2007, consulté le 14 juillet 2008).
30. Statistique Canada, *Activités de récolte et bien-être de la collectivité parmi les Inuits dans l'Arctique canadien : Constatations préliminaires de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 – Enquête sur les conditions de vie dans l'Arctique*, nº 89-619-XIF au catalogue, Ottawa, 2001, p. 9 (http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-619-XIF/89-619-XIF2006001.pdf, consulté le 12 août 2008). La nourriture traditionnelle comprend le caribou, la baleine, le phoque, le canard, l'omble chevalier, les crustacés et les petits fruits.
31. Duhaime (2004), p. 74.
32. Statistique Canada (2001), p. 11.
33. *Ibid.*
34. Laakkuluk Jessen Williamson (2006), p. 62.
35. Statistique Canada (2001), p. 11.
36. Pauktuutit Inuit Women's Association, *Inuit Women's Traditional Knowledge Workshop on the Amauti and Intellectual Property Rights*, rapport final, Rankin Inlet (Nunavut), du 24 au 27 mai 2001, p. 16 (http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/pauktuutit/Amauti_e.pdf, consulté le 12 août 2008) [traduction].
37. *Ibid.*
38. *Ibid.* [traduction]
39. Duhaime (2004), p. 82.
40. Pauktuutit Inuit Women of Canada, *National Strategy to Prevent Abuse in Inuit Communities* and *Sharing Knowledge, Sharing Wisdom: A Guide to the National Strategy*, 2006 (http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/abuse/InuitStrategy_e.pdf, consulté le 12 août 2008).
41. *Ibid.*, p. 2.
42. Bo Wagner Sørensen, « "Men in Transition": The Representation of Men's Violence Against Women in Greenland », *Violence Against Women*, vol. 7, juillet 2001, p. 826 à 847 (p. 826) [traduction].
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*
45. Karla Jessen Williamson, « Gender Issues – Gender and equity, the Arctic way », dans *AHDR* (2004), p. 187 à 190.
46. Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006), *National Strategy*, p. 1 [traduction].
47. Janet Mancini Billson, « Shifting gender regimes: The complexities of domestic violence among Canada's Inuit », *Études/Inuit/Studies*, vol. 30, nº 1, 2006, p. 69 à 88 (p. 76 et 77).
48. Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006), *National Strategy*, p. 4.
49. *Ibid.*, p. 5.
50. Gwen K. Healey et Lynn M. Meadows, « Tradition and Culture: An Important Determinant of Inuit Women's Health », *Journal de la santé autochtone*, vol. 4, nº 1, janvier 2008, p. 25 à 33 (http://www.naho.ca/english/journal/jah04_01/JAH_04_01.pdf, consulté le 12 août 2008).
51. Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006), *National Strategy*, p. 7.
52. Agence de la santé publique du Canada, « Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) » (http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/pcnp_objectifs_f.html, consulté le 12 août 2008).
53. Pauktuutit Inuit Women of Canada, *Keepers of the Light: Inuit Women's Action Plan*, Ottawa, 1er octobre 2006, p. 6 (http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/pauktuutit/KeepersOfTheLight_e.pdf, consulté le 12 août 2008).
54. Canadian Information Productivity Awards, *Nunavut Department of Health and Social Services: IIU Telehealth Network*, communiqué, Toronto, 2004 (http://www.cipa.ca/press_room/success_stories_04/NunavutGov.pdf, consulté le 12 août 2008).
55. Manon Tremblay et Jackie F. Steele, « Paradise Lost? Gender parity and the Nunavut experience », dans M. Sawer, M. Tremblay et L. Trimble (dir.), *Representing Women in Parliament: A comparative study*, New York, Routledge, 2006, p. 221 à 235 (p. 222).
56. Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006), *Keepers of the Light*, p. 6 [traduction].
57. YWCA Yellowknife, *Being Homeless is Getting to be Normal: A Study of Women's Homelessness in the Northwest Territories, Territorial Report*, mars 2007, p. 28 [traduction].
58. Stephanie Irlbacher Fox, « Gender Issues – Political Representation: Focus on Canada », dans *AHDR* (2004), p. 198 et 199 (p. 199).
59. *Ibid.*
60. Voir Cheryl Cornacchia, « Protect cultural heritage, women told. Intellectual property rights on agenda at aboriginal assembly », *The Gazette* [Montréal], 12 juillet 2007 (http://www.canada.com/montrealgazette/news/story.html?id=ddf4de9c-04ec-4964-b8d2-484849b44f67, consulté le 12 août 2008).
61. Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006), *Keepers of the Light*, p. 1 [traduction].

This publication is also available in English.